

Chapitre 2. Les candidats aux élections à Bruxelles

Régis Dandoy

Anissa Amjahad

2.1. L'impact des nouvelles règles en matière de cumul des candidatures sur la composition des listes électorales à Bruxelles¹⁵

Le système électoral utilisé lors des élections de mai 2014 est relativement différent de celui utilisé en 2009 (élections régionales, communautaires et européennes) et en 2010 (élections fédérales). Parmi les quelques règles électorales qui ont changé récemment, nous retrouvons bien évidemment la réforme du Sénat et sa nouvelle composition (voir par exemple Dandoy et al., 2015) mais également la scission de la circonscription électorale de BHV ou encore la simplification du vote des Belges à l'étranger. Un autre ensemble de règles a été modifié et concerne cette fois les candidatures multiples.

En effet, par rapport aux précédentes élections, le cumul des candidatures a été fortement réduit. Ainsi, pour les élections du 25 mai 2014 à Bruxelles, il est désormais interdit (1) d'être à la fois candidat titulaire et suppléant sur une même liste; (2) d'être à la fois candidat au parlement régional flamand et au parlement régional bruxellois ; (3) d'être à la fois candidat au parlement fédéral et au parlement régional bruxellois ; (4) d'être à la fois candidat au parlement européen et au parlement régional bruxellois. Par définition, il n'est également pas possible d'être à la fois candidat au parlement régional wallon et au parlement régional bruxellois, puisque le/la candidat(e) doit être domicilié sur le territoire de la région pour s'y présenter.

Ces nouvelles règles ne sont pas sans conséquence pour la composition des listes pour les élections régionales à Bruxelles. Car, pour certains partis, il est difficile de trouver un grand nombre de candidats pour remplir les listes électorales, surtout lorsque plusieurs élections se produisent le même jour. C'est encore plus difficile à Bruxelles pour le groupe linguistique français où les listes électorales peuvent comporter jusqu'à 72 candidats effectifs et 16 candidats suppléants. Pour faire face à ce déficit de candidats, les partis ont inscrit le/la même candidat(e) sur une même liste (comme candidat effectif et suppléant) et/ou sur deux listes pour deux scrutins différents. Cette candidature multiple a permis à certains de ces partis de présenter des listes (presque) complètes.¹⁶

¹⁵ Article original: Dandoy Régis, "L'impact des nouvelles règles en matière de cumul des candidatures sur la composition des listes électorales à Bruxelles", *Blog Elections, made in Brussels*, 12 mai 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/limpact-des-nouvelles-regles-en-matiere.html>

¹⁶ Par exemple, en 2009, certains candidats avaient quatre fois leur nom sur les bulletins électoraux à Bruxelles: (1) candidat effectif pour le parlement régional bruxellois (groupe linguistique néerlandais), (2) candidat suppléant pour le parlement régional bruxellois (groupe linguistique néerlandais), (3) candidat

Mais tout cela est désormais interdit pour les élections de mai 2014. Ces nouvelles règles en matière de cumul des candidatures ont potentiellement deux conséquences. Tout d'abord, nous devrions observer moins de listes complètes lors des élections régionales bruxelloises (surtout du côté francophone). Ensuite, les partis devraient présenter des listes comprenant moins de candidats pour ces mêmes élections. Ces deux hypothèses seront vérifiées en comparant le nombre de candidats effectifs et suppléants par liste pour les élections régionales à Bruxelles en 2004, 2009 et 2014.¹⁷

Combien de listes complètes en 2014 à Bruxelles ?

Parmi les listes se présentant dans le groupe linguistique français en 2004, seules six listes sur 14 étaient complètes (PS, MR, cdH, Ecolo, FN et CDF), c'est-à-dire qu'elles comprenaient 72 candidats effectifs et 16 candidats suppléants (voir Tableau). En 2009, ce sont également six listes qui se présentent de manière complète à l'électeur bruxellois : PS, MR, cdH, Ecolo, PTB+ et ProBruxsel. Qui plus est, deux autres listes étaient proches du nombre maximal de candidats, à savoir la liste PC-PSL-LCR-PH (71 candidats) et, dans une moindre mesure, la liste FDB (66 candidats). En 2014, pas moins de 7 listes sur 21 sont complètes : PS, MR, cdH, Ecolo, FDF, PTB-PVDA-Go! et ProBruxsel.

Du côté du groupe linguistique néerlandais, nous n'observons pas moins de cinq listes complètes en 2004, neuf listes complètes en 2009 et six listes complètes en 2014. Les listes incomplètes en 2004 étaient VDB, BUB, et FIRE, en 2009 SLP et BUB et en 2014 ProBruxsel N et Pensio(e)n Plus. Au final, les nouvelles règles en matière de décumul des candidatures ne semblent pas avoir d'impact sur le nombre de listes complètes qui se présentent à l'électeur. Voyons maintenant si la même conclusion peut être tirée de l'analyse du nombre de candidats par liste.

Nombre de listes complètes

	2004	2009	2014
Groupe linguistique français	6 (sur 14)	6 (sur 21)	7 (sur 21)
Groupe linguistique néerlandais	5 (sur 8)	9 (sur 11)	6 (sur 8)

Combien de candidats en 2014 à Bruxelles ?

La seconde hypothèse que nous souhaitons tester dans cette section est celle de l'impact des nouvelles règles en matière de décumul des candidatures sur le nombre de candidats présentés sur une liste électorale. Nous avons vu plus haut que ces règles

effectif pour le parlement flamand (membres bruxellois néerlandophones) et (4) candidat suppléant pour le parlement flamand (membres bruxellois néerlandophones).

¹⁷ Pour rappel, il n'est pas possible de comparer les élections de 2014 avec celles organisées avant 2004 puisque le nombre de sièges à élire (et par conséquent le nombre de candidats) était de 75 pour les trois premières élections du parlement bruxellois (1989, 1995 et 1999). Depuis 2004, le nombre de députés régionaux bruxellois est de 89 (72 dans le groupe linguistique français et 17 dans le groupe linguistique néerlandais).

n'avaient pas de conséquences sur le nombre de liste complète, mais qu'en est-il du nombre de candidats effectifs et suppléants par liste ?

L'analyse du nombre moyen de candidats sur des listes francophones pour les élections régionales à Bruxelles nous démontre que ces nouvelles règles ont un impact considérable sur le nombre de candidats que les partis présentent à l'électeur (voir Tableau). D'un nombre moyen de 62,29 candidats par liste en 2004, nous sommes passés à 44,81 candidats en 2014, c'est-à-dire pratiquement 20 candidats par liste en moins que 10 ans plus tôt. Et cette tendance s'observe aussi bien au niveau des candidats effectifs qu'au niveau des candidats suppléants : 33 candidats effectifs par liste en 2014 (contre 46,86 en 2004) et 11,81 candidats suppléants par liste en 2014 (contre 15,43 en 2004).

Mais les nouvelles règles en matière de décumul des candidatures ne semblent pas avoir d'impact sur les partis se présentant dans le groupe linguistique néerlandais (voir Tableau). Le nombre moyen de candidats par liste est même en légère progression par rapport à 2009 et 2004. Cela s'explique vraisemblablement par le nombre inférieur de places maximales sur les listes néerlandophones (17), comparé à celui du nombre de places maximales sur les listes francophones (72). Plus il y a de places sur la liste, plus il est difficile de trouver des candidats pour toutes les remplir. Et ce, d'autant plus qu'il est désormais interdit de cumuler les candidatures sur une même liste ou sur des listes pour des scrutins différents...

Tableau. Nombre de candidats – Groupe linguistique français

	2004		2009		2014	
	Total	Par liste	Total	Par liste	Total	Par liste
Titulaires	656	46,86	771	36,71	693	33,0
Suppléants	216	15,43	285	13,57	248	11,81
Total	872	62,29	1056	50,29	941	44,81

Tableau. Nombre de candidats - Groupe linguistique néerlandais

	2004		2009		2014	
	Total	Par liste	Total	Par liste	Total	Par liste
Titulaires	108	13,50	164	14,91	120	15,0
Suppléants	103	12,88	155	14,09	114	14,25
Total	211	26,38	319	29	234	29,25

2.2. Que reste-t-il de nos élus ? La suppléance en question¹⁸

Le temps électoral en est à la présentation des listes de candidats. Ces dernières semaines, les commentateurs de la vie politique ont émis un certain nombre de remarques sur la composition des listes et, ce faisant, sur la représentativité de ces dernières. En l'occurrence, personne n'aura manqué les débats portant sur les « fils et

¹⁸ Article original : Amjahad Anissa, « Que reste-t-il de nos élus ? La suppléance en question ». Blog *Elections made in Brussels*, 31 mars 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/search/label/Suppléants>

filles de » en politique et sur le principe de la suppléance. Dans cette section, nous examinerons la question de la suppléance sous différents angles. Nous reviendrons sur l'explication du principe lui-même avant d'analyser l'ampleur de la suppléance au Parlement de la région de Bruxelles-Capitale.

Le principe de la suppléance en débat

La question de la suppléance se pose lorsqu'un élu est empêché d'exercer son mandat de député en raison de l'interdiction de certains cumuls, d'éthique politique ou de raisons personnelles. Dans de telles circonstances, une autre personne viendra remplacer l'élu dans l'assemblée parlementaire. A l'échelon régional (contrairement à l'échelon local), ce n'est pas la personne détenant le plus de voix après l'ensemble des candidats élus qui remplacera le député empêché mais bien le premier suppléant de la liste. En effet, chaque liste électorale est composée d'une liste de candidats titulaires et d'une liste de candidats suppléants. Tout comme les candidats titulaires, les candidats suppléants sont classés, après dévolution, par ordre de voix. On désigne ainsi les premiers, deuxièmes et énièmes suppléants selon cet ordre d'importance. Ainsi, lorsqu'un élu titulaire ne peut siéger, la personne qui le remplacera est le premier suppléant.

Deux arguments s'opposent en matière de suppléance. Les uns dénoncent ce mécanisme en évoquant le caractère non-démocratique de la suppléance et le manque de légitimité des suppléants. Ils pointent alors les situations dans lesquelles un suppléant siège alors qu'il a obtenu un nombre de voix nettement moins élevé que certains colistiers titulaires. A l'opposé, d'autres louent la suppléance pour ses vertus. Elle permettrait de ne pas devoir voter à chaque fois qu'un député quitte le parlement et donnerait l'occasion à des personnes peu populaires mais compétentes de siéger et d'enrichir les débats par la qualité de leur travail parlementaire.

Cette section n'a certainement pas vocation à avancer dans ce débat sur le plan des idées. Qu'en est-il donc dans les faits ? Des chiffres plutôt que des mots. Les parties suivantes s'attachent donc à illustrer ce débat en quantifiant le phénomène de la suppléance en Région de Bruxelles-Capitale.

L'ampleur de la suppléance en région bruxelloise

En 2009, 89 députés bruxellois ont été élus par les Bruxellois. Pour être plus précis, 72 députés ont été élus par les électeurs du groupe linguistique français et 17 députés ont été choisis par les électeurs du groupe linguistique néerlandais. En cours de législature, il n'est pas rare de voir certains de ces élus titulaires démissionner et se faire remplacer par des suppléants. A la veille des élections, que reste-t-il de nos élus dans l'assemblée parlementaire et quelle est l'ampleur de la suppléance à Bruxelles ?

Sur les 89 députés qui siègent aujourd'hui, 20 sont des suppléants. En d'autres termes, près d'un quart (22.5%) des députés bruxellois n'ont pas été « directement » élus. Autant dire que le phénomène mérite une certaine attention. Le tableau suivant

Elections made in Brussels

décompose ce chiffre par parti. On remarquera que les partis flamands possédant de plus petits effectifs sont souvent dans une situation où leur part des suppléants est importante. Pour le reste, les différents taux de suppléance s'expliquent principalement par la participation ou non à la coalition gouvernementale.

Répartition des suppléants par parti (2009-2014)

Parti	Nombre de suppléants	Nombre de sièges	Part de suppléants
CD&V	2	3	66,7 %
cdH	2	10	20 %
Ecolo	3	16	18,8 %
FDF	3	11	27,3%
Groen	1	2	50 %
Indépendants	0	4	0 %
MR	2	13	15,4 %
N-VA	0	1	0 %
Open VLD	2	4	50 %
PS	4	20	20 %
sp.a	1	4	25 %
Vlaams Belang	0	1	0 %
Total	20	89	22,5 %

La performance électorale des suppléants en 2009

Les données électorales permettent non seulement de quantifier l'ampleur de la suppléance en Région de Bruxelles-Capitale mais également de faire le point sur les scores des suppléants. En raison du partage en deux groupes linguistiques distincts au sein desquels se distribuent les sièges, la situation en termes de voix des suppléants est contrastée.

Pour l'ensemble des élus du groupe linguistique néerlandais, tous partis confondus, un suppléant obtient en moyenne 584 voix¹⁹ tandis qu'un candidat titulaire élu compte en moyenne 1.544 voix de préférence²⁰. En moyenne, la différence entre l'écu et le suppléant est donc de 960 voix. Cette mesure cache toutefois des réalités contrastées. Dans ce groupe linguistique, le suppléant qui siège avec le plus petit nombre de voix est Herman Mennekens (Open VLD) avec 369 voix. En revanche, le suppléant qui siège avec le plus grand nombre de voix est Brigitte De Pauw (CD&V) avec 1.069 voix.

Résultats moyens des élus titulaires et suppléants par parti flamand

Parti	Nombre de suppléants	Nombre de sièges	Nombre moyen de voix des suppléants	Nombre moyen de voix des élus titulaires	Différence
CD&V	2	3	863	1.918	- 1.055
Groen	1	2	372	973	- 601

¹⁹ Cette mesure est obtenue en tenant compte des résultats de tous les suppléants qui siègent.

²⁰ Cette mesure est obtenue en tenant compte des résultats de tous les élus titulaires.

Elections made in Brussels

N-VA	0	1	-	710	-
Open VLD	2	4	417	2.167	- 1.750
sp.a	1	4	683	1.962	- 1.279
Vlaams Belang	0	1	-	1.535	-
Total	6	15	583,75	1544,17	-960,42

Au sein du groupe linguistique français, un député suppléant obtient un score moyen de 2.049 voix de préférence alors qu'un candidat titulaire élu fait en moyenne 5.770 voix de préférence. La différence entre l'élu et le suppléant est conséquente et s'élève en moyenne à 3.721 voix. Ces nombres moyens ne sont toutefois pas représentatifs de l'ensemble des cas. Le suppléant qui siège avec le plus petit nombre de voix est Christian Magérus (PS) avec 969 voix. Le suppléant qui siège avec le plus grand nombre de voix est Michel Colson (FDF) avec 3.015 voix.

Résultats moyens des élus titulaires et suppléants par parti francophone

Parti	Nombre de suppléants	Nombre de sièges	Nombre moyen de voix des suppléants	Nombre moyen de voix des élus titulaires	Différence
cdH	2	10	2.456	6.212	- 3.756
Ecolo	3	16	1.305	3.615	- 2.310
FDF	3	11	1.931	6.657 ²¹	- 4.726
MR	2	13	2.413	6.657	- 4.244
PS	4	20	2.142	5.709	- 3.567
Total	14	70	2.049,4	5.770	-3720,6

Enfin, en écho au débat démocratique, on peut s'interroger sur le nombre de candidats titulaires non-élus qui dépassent en voix de préférence les suppléants qui siègent. En prenant un critère strict de comparaison (le suppléant qui a obtenu le plus de voix de préférence)²², on remarque que sur l'ensemble des candidats titulaires qui se présentaient aux élections de 2009, 16 comptabilisent un nombre de voix plus élevés que leur colistier suppléant qui siège actuellement. Il y en a 3 pour le groupe linguistique néerlandais et 13 pour le groupe linguistique français. Ce nombre est déjà conséquent mais il faut préciser que le nombre de candidats titulaires qui se voient ravir la possibilité de siéger par un candidat suppléant aurait été nettement plus élevé si nous avions pris un critère moins restrictif de comparaison (le suppléant siégeant qui a obtenu le moins de voix de préférence. Cette répartition par parti francophone est contrastée puisque l'on retrouve un minimum de deux candidats titulaires « déçus » chez Ecolo et 5 d'entre eux au PS.

²¹ Le FDF et le MR s'étant présentés sur la même liste en 2009, il est plus aisé de présenter un résultat commun pour les deux partis.

²² En d'autres termes, pour chaque liste, nous avons comparé le score du suppléant siégeant avec le nombre de voix de préférence le plus élevé avec les scores des candidats titulaires de la même liste. Nous avons ensuite reporté le nombre de candidats titulaires qui ont obtenu plus de voix de préférence que ce suppléant.

Elections made in Brussels

Parti	Nombre de candidats « déçus »	Partis	Nombre de candidats « déçus »
cdH	3	CD&V	0
Ecolo	2	Groen	3
FDF/MR (6)	3	Open VLD	0
PS	5	sp.a	0
Total	13	Total	3

Note : Le FDF et le MR s'étant présentés sur la même liste en 2009, il est plus aisé de présenter ce résultat qu'un résultat séparé.

2.3. Les candidats aux élections bruxelloises sur Twitter en 2014²³

La présence et le dynamisme des hommes et femmes politiques sur les réseaux sociaux sont devenus des sujets d'analyse à part entière et particulièrement pertinents dans le contexte des campagnes électorales. Les réseaux sociaux permettent, entre autres, aux candidat(e)s de mobiliser leurs réseaux et leurs groupes de soutiens, de relayer leurs points de vue et ceux de leurs co-listiers, de publiciser leurs réalisations et leurs promesses, ou encore d'atteindre – indirectement – leurs électeurs. Les élections à Bruxelles n'échappent pas à ce constat. Nombreux sont les partis et candidats bruxellois qui utilisent les réseaux sociaux dans leur campagne électorale, souvent combinée avec une stratégie d'e-présence via un site web personnel ou un blog.

Cette section se penche sur l'utilisation que font les sections régionales des partis politiques bruxellois des réseaux sociaux, en se focalisant plus particulièrement sur le réseau Twitter. Twitter est un moyen de communication privilégié par nombre d'hommes et de femmes politiques, ainsi que par de nombreux journalistes, experts politiques et citoyens engagés. Dans une seconde partie, cette section mesure à l'aide d'un indicateur précis la présence globale d'un parti politique sur la scène bruxelloise, en incluant de manière pondérée la dimension nationale de ce parti.

Les régionales et tête de liste bruxelloises sur Twitter

Le tableau ci-dessous reprend les comptes Twitter des principales formations politiques francophones à Bruxelles : la régionale bruxelloise du parti, le/a président(e) de la régionale et les têtes de liste pour les élections régionales et fédérales à Bruxelles.²⁴ Aucun parti politique ne possède de comptes pour ces quatre personnes et entités. Les régionales bruxelloises du MR, d'Ecolo et des FDF ne sont pas présentes sur Twitter, au contraire de leurs présidents de régionale et têtes de liste (à l'exception de Didier Gosuin). Au PS, la présidente de la régionale et tête de liste aux fédérales ne possède de

²³ Article original: Dandoy Régis, "Les élections bruxelloises sur Twitter", *Blog Elections, made in Brussels*, 24 March 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/03/les-elections-bruxelloises-sur-twitter.html>

²⁴ L'ordre dans lequel ces partis seront présentés dans les tableaux se fait suivant leur poids électoral lors des élections régionales de 2009. Seules les têtes de listes pour le parlement bruxellois et pour la circonscription bruxelloise de la Chambre des représentants ont été comptabilisées. Les têtes de listes pour la circonscription bruxelloise du parlement flamand ne sont pas reprises dans cette section.

Elections made in Brussels

compte dans ce réseau social tandis que chez les FDF, il s'agit de la présidente de la régionale. Au cdH seule la régionale bruxelloise est présente sur Twitter.

La popularité sur Twitter est mesurée à l'aide du nombre de *followers* (suiveurs) pour chacun de ces comptes.²⁵ Sur base de cette mesure, la personnalité bruxelloise la plus populaire est, sans surprise, le vice-premier ministre fédéral Didier Reynders (35.021 *followers*), par ailleurs président de la régionale bruxelloise MR et tête de liste pour les élections fédérales. Il est suivi de loin par deux Ecolo, à savoir la tête de liste pour les élections régionales Christos Doulkeridis (4.378 *followers*) et la co-secrétaire de la régionale Sarah Turine (2.905 *followers*). Les têtes de liste MR et PS pour les élections régionales, Vincent De Wolf et Rudi Vervoort, se classent respectivement quatrième et cinquième. En ce qui concerne les régionales des partis, le compte Twitter de la régionale du PS est sans conteste plus populaire que celui du cdH.

Comptes Twitter bruxellois des partis francophones et nombre de *followers* (situation au 24 mars 2014)

Parti	Régionale bruxelloise	Président(e) de la régionale	Tête de Liste Elections fédérales	Tête de liste Elections régionales
MR	Pas de compte	Didier Reynders 35.021followers	Didier Reynders 35.021followers	Vincent De Wolf 2.551 followers
PS	1.488 followers	Laurette Onkelinx Pas de compte	Laurette Onkelinx Pas de compte	Rudi Vervoort 2.357 followers
Ecolo ²⁶	Pas de compte	Sarah Turine 2.905 followers	Zakia Khattabi 1.789 followers	Christos Doulkeridis 4.378 followers
cdH	311 followers	Jacques Michel Pas de compte	Francis Delpérée Pas de compte	Joëlle Milquet Pas de compte
FDF	Pas de compte	Joëlle Maison 28 followers	Olivier Maingain 396 followers	Didier Gosuin Pas de compte

Du côté des partis flamands, deux partis sont clairement plus présents sur Twitter que les autres. Il s'agit de la N-VA, qui possède des comptes pour les quatre personnes et entités étudiées, et de Groen dont seule la présidente de la régionale n'est pas présente sur Twitter. Qui plus est, ce dernier parti compte dans ses rangs les personnalités les plus suivies sur ce réseau social : Zakia Khattabi (1.789 *followers*), la tête de liste commune avec Ecolo pour les fédérales et Bruno De Lille (1.041 *followers*),

²⁵ L'indicateur pondéré de popularité d'un parti bruxellois sur Twitter est composé de la moyenne des quatre comptes régionaux (la régionale bruxelloise du parti, le/a président(e) de la régionale et les têtes de liste pour les élections régionales et fédérales à Bruxelles), à laquelle s'additionne la moyenne divisée par 10 des comptes Twitter du parti au niveau national et de son président de parti. Lorsque le/la président(e) de parti est le/la même que le président de la régionale ou est une des deux têtes de liste (par exemple Olivier Maingain - FDF), il/elle n'est comptabilisé qu'une fois – à savoir comme président(e) de parti. Lorsque le/la président(e) de la régionale est le/la même qu'est une des deux têtes de liste (par exemple Didier Reynders – MR), il/elle n'est comptabilisé qu'une fois.

²⁶ Arnaud Pinxteren, le co-secrétaire régional d'Ecolo ne possède pas de compte Twitter. La liste écologiste pour les élections à la Chambre est commune pour Ecolo et Groen ainsi que, par définition, la tête de liste Zakia Khattabi.

Elections made in Brussels

la tête de liste pour les régionales, auxquels s'ajoute le compte de la régionale du parti avec 1.081 *followers*. A l'exception de la tête de liste sp.a pour les fédérales Maite Morren (2.274 *followers*), les autres partis sont à la traîne. Les régionales bruxelloise de l'Open VLD, le sp.a, le Vlaams Belang et le CD&V ne sont pas présentes sur Twitter et parmi les présidents de ces régionales, seuls les présidents de l'Open VLD et de la N-VA possèdent un compte Twitter. À l'inverse, toutes les têtes de liste pour les élections fédérales et les régionales sont présentes sur ce réseau social, à l'exception de Pascal Smet (sp.a) et de Hilde Roossens (Vlaams Belang).

Comptes Twitter bruxellois des partis flamands et nombre de *followers* (situation au 24 mars 2014)

Parti	Régionale bruxelloise	Président(e) de la régionale	Tête de Liste Elections fédérales	Tête de liste Elections régionales
Open VLD	Pas de compte	Quentin van den Hove 18 followers	Thomas Ryckalts 144 followers	Guy Vanhengel 578 followers
sp.a	Pas de compte	Pascal Smet Pas de compte	Maite Morren 2.274 followers	Pascal Smet Pas de compte
Vlaams Belang	Pas de compte	Frédéric Erens Pas de compte	Hilde Roossens Pas de compte	Dominiek Lootens 25 followers
CD&V	Pas de compte	Koen Vanhaerents Pas de compte	Benjamin Dalle 601 followers	Brigitte Grouwels 766 followers
Groen	1.081 followers	Malika Abbad Pas de compte	Zakia Khattabi 1.789 followers	Bruno De Lille 1.041 followers
N-VA	168 followers	Lieven De Rouck 275 followers	Luc Demullier 346 followers	Johan Van den Driessche 302 followers

Note: La liste écologiste pour les élections à la Chambre est commune pour Ecolo et Groen ainsi que, par définition, la tête de liste Zakia Khattabi.

Popularité régionale et nationale

Mais la mesure de la présence et de la popularité d'un parti bruxellois sur les réseaux sociaux doit également prendre en compte la présence de ce parti au niveau national. Une forte popularité d'un parti au niveau national peut influencer – voire compenser – celle de sa régionale bruxelloise. Etant donné que les élections régionales et fédérales (ainsi qu'européennes) ont lieu le même jour, il est naïf de penser que les campagnes pour ces différentes élections ne sont pas liées. Dans cette section, nous proposons donc un indicateur de présence et de popularité d'un parti politique bruxellois sur Twitter qui combinerait à la fois les quatre comptes présentés plus haut, ainsi que les comptes officiels du parti au niveau national et des présidents de partis (voir la Note méthodologique pour plus de détails sur cet indicateur).

Le tableau ci-dessous montre la popularité cumulée de ces différents comptes Twitter. Au niveau régional bruxellois, le MR est clairement le plus suivi sur Twitter. À la deuxième place, nous retrouvons Ecolo, suivi du PS. Au niveau national, ce trio est inversé: le PS compte le plus de *followers*, suivi par le MR et Ecolo. Le cdH et les FDF sont

Elections made in Brussels

en retrait de manière significative par rapport à ces trois formations. Enfin, l'indicateur pondéré de popularité d'un parti sur le territoire bruxellois nous confirme ces tendances aux niveaux national et régional : le MR est globalement le plus suivi à Bruxelles (en grande partie grâce au score individuel du président de la régionale, Didier Reynders), suivi du PS et d'Ecolo.

Nombre de *followers* des comptes Twitter des partis francophones (situation au 24 mars 2014)

Parti	Popularité régionale (Somme des 4 comptes régionaux)	Popularité nationale (Somme des 2 comptes nationaux)	Indicateur pondéré de popularité à Bruxelles
MR	37.348	22.287	11.621,70
PS	3.776	25.576	3.518,85
Ecolo	9.030	9.862	3.254,20
cdH	293	1.065	184,25
FDF	27	1.186	125,60

Note: Arnaud Pinxteren, le co-secrétaire régional d'Ecolo ne possède pas de compte Twitter et le compte d'Olivier Deleuze, co-président d'Ecolo, n'a pas été intégré aux calculs (au contraire de celui d'Emily Hoyos). Benoît Lutgen, président du cdH, ne possède pas de compte Twitter.

Le différentiel entre la popularité régionale bruxelloise et la popularité nationale des partis flamands est encore plus important que chez les partis francophones. Au niveau régional bruxellois, Groen est le parti politique flamand le plus suivi le sp.a et le CD&V se situant respectivement en deuxième et troisièmes places. Au niveau national, le classement est tout autre puisqu'il est dominé par l'Open VLD, suivi de la N-VA et du CD&V. Le Vlaams Belang est à la traîne dans les deux classements. Enfin, l'indicateur pondéré de popularité d'un parti sur le territoire bruxellois nous montre un panorama beaucoup plus équilibré qu'au niveau des partis francophones, dominés par la popularité du MR. Globalement, l'Open VLD est plus populaire à Bruxelles, suivi par la N-VA, le CD&V et Groen.

Nombre de *followers* des comptes Twitter des partis flamands (situation au 24 mars 2014)

Parti	Popularité régionale (Somme des 4 comptes régionaux)	Popularité nationale (Somme des 2 comptes nationaux)	Indicateur pondéré de popularité à Bruxelles
Open VLD	740	35.677	3.752,70
sp.a	2.263	14.167	1.985,20
Vlaams Belang	25	9.303	936,55
CD&V	1.343	25.482	2.889,95
Groen	3.888	17.138	2.691,55
N-VA	1.062	31.985	3.471,25

Note: La liste écologiste pour les élections à la Chambre est commune pour Ecolo et Groen ainsi que, par définition, la tête de liste Zakia Khattabi.

Références

Dandoy Régis, Dodeigne Jérémy, Reuchamps Min, Vandeleene Audrey, The new Belgian Senate. A (dis)continued evolution of federalism in Belgium?, *Representation*, vol. 51, n°3, 2015, pp. 327-339.